



Extrait du Lycée Porte de Normandie

<http://porte-normandie-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article212>

Echange avec Guadix - ¡Documentación por favor !

- Enseignement - Espagnol Archives -



Date de mise en ligne : jeudi 10 janvier 2008

Copyright © Lycée Porte de Normandie - Tous droits réservés

Trois documents administratifs sont nécessaires pour quitter le territoire français et bénéficier de protection sociale.

[Une carte d'identité nationale valide.](#)

[Une autorisation de sortie du territoire](#), pour les mineurs. Se demande en Mairie. Les élèves munis d'un passeport peuvent s'en passer.

Une carte européenne d'assurance maladie qui peut être demandée sur le site ameli.fr

Pour [l'Eure](#)

[Pour l'Eure et Loir](#)

A bientôt

B. Martin